

Avis au Public

Il est porté à la connaissance du public qu'un projet d'aménagement particulier (PAP) « Rue du Kiem », portant sur les fonds sis « Rue du Kiem » à Waldbredimus, a été introduit à la commune pour adoption.

Conformément à l'article 30 de la loi modifiée du 19 juillet 2004 concernant l'aménagement communal et le développement urbain, le projet en question est déposé pendant 30 jours à la maison communale où le public peut en prendre connaissance, à savoir du 12 juillet 2024 au 12 août 2024 inclus. Le projet peut être consulté sur le site internet communal www.bouswaldbredimus.lu.

Dans le délai de trente jours de la publication du dépôt du projet dans les quatre quotidiens publiés et imprimés au Grand-Duché de Luxembourg, les observations et objections contre le projet de modification du plan d'aménagement particulier susmentionné doivent, sous peine de forclusion, être présentées par écrit au collège des bourgmestre et échevins par les personnes intéressées.

Trintange, le 10 juillet 2024

Pour le collège des bourgmestre et échevins :



Antonio Da Costa Araujo,
bourgmestre



Christian Weber,
secrétaire communal